



rendre la vie de la population canadienne plus abordable. C'est la Stratégie nationale sur le logement à l'œuvre. » – **L'honorable Daniel Vandal, ministre des Affaires du Nord et député de Saint-Boniface-Saint-Vital**

« Nous considérons cela comme une reconnaissance de la prise de décisions fondée sur la discussion et le consensus – Aajiiqatigiinniq – entre nous et nos partenaires fédéraux. Les coûts de construction étant de plus en plus imprévisibles, il est clair qu'il est important de trouver davantage de financement. Nous remercions nos partenaires du gouvernement fédéral et espérons que ce financement laisse présager un engagement durable envers l'amélioration du logement des Nunavummiut. » – **L'honorable Lorne Kusugak, ministre du Développement économique et des Transports et ministre responsable de la Société d'habitation du Nunavut, gouvernement du Nunavut**

#### Faits en bref :

- L'ICRL est un programme de 2,5 milliards de dollars qui crée plus de 10 000 nouveaux logements et qui vise à répondre aux besoins urgents en matière de logement des personnes vulnérables au Canada, surtout dans le contexte de la pandémie de COVID-19, grâce à la construction rapide de logements abordables.
- L'ICRL a suscité beaucoup d'intérêt de la part des groupes autochtones, de sorte que plus de 40 % de tous les logements créés dans le cadre du programme leur sont destinés.
- Les logements doivent être construits dans les 12 mois suivant le versement des fonds aux demandeurs du programme (à quelques exceptions près). Les logements pour les communautés et collectivités des régions nordiques et à accès particulier doivent être construits dans les 18 mois.
- Près de 33 % du financement de la deuxième phase de l'Initiative pour la création rapide de logements sera consacré à des ensembles résidentiels ciblant les femmes, et les logements devront être construits dans les 12 mois suivant le versement des fonds aux demandeurs.
- L'ICRL, qui utilise une approche du logement axée sur les droits de la personne, vient en aide aux personnes qui sont en situation d'itinérance ou qui risquent de le devenir, ainsi qu'à d'autres personnes parmi les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants fuyant une situation de violence familiale, les personnes âgées, les jeunes adultes, les Autochtones, les personnes handicapées, les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie, les anciens combattants, les membres de la communauté LGBTQ2+, les groupes racisés, les personnes noires du Canada, ainsi que les personnes réfugiées ou nouvellement immigrantes.
- La Stratégie nationale sur le logement (SNL) du Canada est un plan de **72 milliards de dollars** sur 10 ans, qui permettra à un plus grand nombre de Canadiens et de Canadiennes d'avoir un chez-soi.
- Créée en 2000 par l'Assemblée législative du Nunavut en vertu de la *Loi sur la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest (Nunavut)*, la Société d'habitation du Nunavut a pour mandat, en tant qu'organisme public du gouvernement du Nunavut, de créer, de coordonner et d'administrer des programmes de logement pour offrir un accès équitable à un éventail d'options de logement abordable aux familles et aux personnes du Nunavut.

#### Liens connexes :

- [Maladie à coronavirus \(COVID-19\)](#)
- [Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19](#)
- [Initiative pour la création rapide de logements](#)
- [Stratégie nationale sur le logement](#)

En tant qu'autorité en matière d'habitation au Canada, la SCHL contribue à la stabilité du marché de l'habitation et du système financier, vient en aide aux Canadiens dans le besoin et fournit des résultats de recherches et des conseils impartiaux à tous les ordres de gouvernement, aux consommateurs et au secteur de l'habitation du pays. La SCHL vise à faire en sorte que, d'ici 2030, tout le monde au Canada pourra se

payer un logement qui répond à ses besoins. Pour en savoir davantage, suivez-nous sur [Twitter](#), [Instagram](#), [YouTube](#), [LinkedIn](#) et [Facebook](#).

**Personnes-ressources pour les médias :**

Arevig Afarian  
Cabinet du ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion  
[Arevig.Afarian@infc.gc.ca](mailto:Arevig.Afarian@infc.gc.ca)

Relations avec les médias  
Société canadienne d'hypothèques et de logement  
[media@cmhc-schl.gc.ca](mailto:media@cmhc-schl.gc.ca)

Josh Long  
Société d'habitation du Nunavut  
[jlong@gov.nu.ca](mailto:jlong@gov.nu.ca)